

INFOS ET CANDIDATURES

CORALIE BLACHIER
06 70 76 98 70
CMJ@DONZERE.NET
WWW.DONZERE.FR



*Tu as
des idées ?
Envie d'agir
pour ta ville ?*



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES de Donzère

*Tu as
entre
12 et 17 ans*

Mode d'emploi

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ), C'EST QUOI ?

Le Conseil Municipal des Jeunes fonctionne sous le même format qu'un conseil municipal adulte.

- Chaque élu représente les jeunes citoyens.
- Chaque élu dispose d'une voix.
- Chaque voix a la même valeur.

Ainsi, aucun jeune élu ne vaut « plus » qu'un autre, quel que soit : son établissement scolaire, son quartier, son âge, son niveau scolaire, sa personnalité.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une assemblée consultative dans laquelle tous les jeunes élus siègent avec les mêmes droits et dans un esprit d'égalité. Il est **composé**

DE 15 JEUNES ÉLUS

qui travaillent en collaboration avec le Conseil Municipal,

afin de proposer et de réaliser des projets pour la commune. Parmi ces 15 jeunes élus, un jeune maire sera élu par ses pairs pour représenter le Conseil Municipal des Jeunes et coordonner ses actions. C'est une assemblée qui est force de proposition qui soumet ses idées et les met en place en Conseil Municipal. C'est un espace de paroles, pour identifier les besoins et souhaits des jeunes Donzérois. Le CMJ représente officiellement les jeunes de la commune lors de cérémonies officielles, et il véhicule les valeurs de la République.

ÊTRE ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES TE PERMETTRA DE :



DONNER TES IDÉES

Propose, imagine
et fais bouger
ta ville.



PARTICIPER AUX PROJETS

Événements,
actions, rencontres...
à toi de jouer !



REPRÉSENTER LES JEUNES

Ta voix compte
auprès des élus
et de la commune.



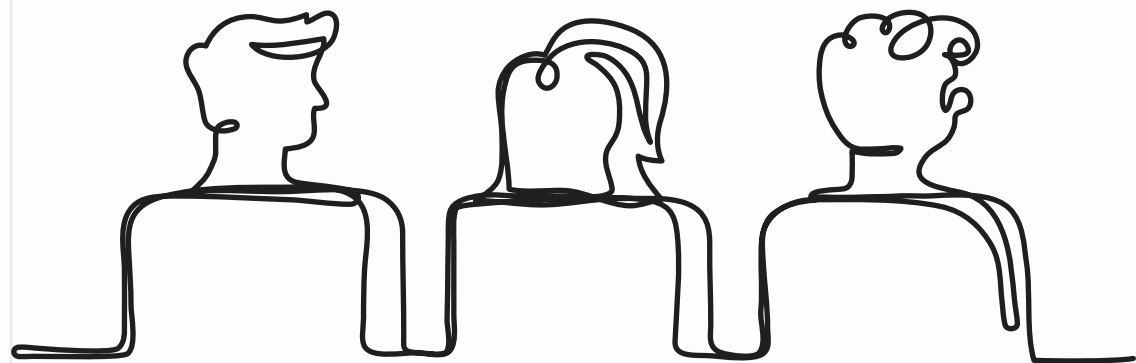
DÉCOUVRIR

Le fonctionnement
d'une mairie
et de la citoyenneté.



DÉVELOPPER TES TALENTS

Prise de parole,
travail d'équipe,
confiance en toi...



QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

Le mandat de nos jeunes élus est de 2 ans d'octobre à octobre.

Cette assemblée sera chargée de conduire les séances du Conseil Municipal des Jeunes et des travaux en commission. **Le Conseil Municipal des jeunes se réunira une fois par mois** pour une durée d'environ une heure et demie, à l'espace jeunes ou en mairie, afin de porter les attentes et les besoins de la jeunesse donzéroise. Il pourra également s'il le souhaite se retrouver pour des visites et sorties pédagogiques ou d'intérêt général décidées lors du Conseil.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Peut se présenter tout jeune âgé de 12 à 17 ans (au moment de l'élection), dont au moins un des deux parents est domicilié sur la Commune de Donzère et ayant l'autorisation parentale de se porter candidat.



RÉUNION DE PRÉSENTATION

Vendredi 11 septembre à 18 h 30 - Espace Jeunes
235 Rue de la Chocolaterie

CANDIDATURES

du 5 septembre au 5 octobre 2026

ÉLECTIONS

Vendredi 30 octobre 2026
Mairie - Salle du conseil de 10 h à 17 h 30.